



La commune de Villebon-sur-Yvette (10 645 habitants) est située dans la grande couronne de la région Ile-de-France dans un environnement exceptionnel, à l'entrée de la vallée de Chevreuse à 20km de Paris. Grâce à sa puissance économique la ville a pu réaliser des équipements de grande qualité. Accessible par le RER B.

Recrute, afin d'assurer des remplacements, des encadrants pour ses études surveillées après l'école de 16h30 à 18h15 pour les élèves du CE1 au CM2

Missions

Sous la responsabilité de la directrice du pôle enfance Education :

- Veiller à la sécurité des enfants qui restent à l'étude et ceux qui utilisent le pédibus et/ou le bus jusqu'à l'arrivée des accompagnateurs en charge du transport.
- Pointer sur le listing de présence les enfants qui sont inscrits à l'étude dans le préau.
- Surveiller les enfants de l'étude pendant leur goûter dans la cour de récréation ou le préau de 16h30 jusqu'à 17h00.
- Dès 17h00, les enfants s'installent en classe pour faire les devoirs jusqu'à 18h00.
- Prendre connaissance des devoirs inscrits dans les cahiers de texte, encourager l'enfant à les faire (sans l'obliger) et vérifier que les devoirs soient réalisés (sans les corriger).
- Effectuer un contrôle du travail exécuté par l'enfant durant ce temps d'étude.
- A 18h00, accompagner les enfants qui restent à la garderie auprès d'un animateur du centre de loisirs. Les autres enfants sont reconduits au portail de l'école, confiés à leurs parents ou libérés dans le cas où il y a une autorisation pour rentrer seul.

Profil

- Avoir un niveau d'étude BAC+2
- Connaissance de niveau primaire en orthographe, grammaire et mathématique
- Utiliser des méthodes éducatives bienveillantes
- Patience, Ponctualité, Devoir de réserve, Dynamisme, Ecoute, Disponibilité pour les enfants et les parents.

Conditions et avantages

- Horaires de travail 16h30 – 18h15
- Non titulaire en contrat à durée déterminée
- Rémunération 20€03 brut de l'heure

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Carof Directrice des ressources humaines au 01.69.93.56.17. Votre candidature (CV + lettre) est à adresser à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Direction des ressources humaines – Place Gérard Nevers - 91140 Villebon-sur-Yvette. www.villebon-sur-yvette.fr